Retraites complémentaires

Après la remise en cause de la retraite à 60 ans ce sont maintenant les retraites complémentaires qui sont sur le gril. Les fonctionnaires territoriaux peuvent se sentir non concernés (sauf ceux qui ont fait une partie de leur carrière dans le privé). Les retraités peuvent se dire que ce n'est plus leur problème.

Attention, car toutes les questions concernant la retraite sont liées les unes aux autres. Depuis des années ce sont souvent les divisions entre les différentes catégories qui ont facilité les remises en cause. Toute attaque contre un pan de la retraite concerne tous les salariés et tous les retraités. A chaque fois qu'un recul est imposé à une catégorie il facilite d'autres reculs pour les autres catégories. *Vigilance!*

Comment adhérer à la CGT?

Il suffit décrire ou téléphoner :

- Soit au « syndicat CGT des territoriaux ville de la Roche-sur-Yon » tel: 02 51 47 47 84
- Soit par message électronique à : jpcotillon@wanadoo.fr ou pierre.jaunet@orange.fr ou talavera.jean-bernard@orange.fr

Bulletin de contact et de syndicalisation	
Nom	Prénon
 Code postal	
Ville	
Téléphone	Courriel



Journal des retraités CGT de la ville de la Roche-sur-Yon

N° 0 - Janvier 2011



Bonne année 2011 à tous les retraités de la ville de la Roche-sur-Yon ainsi qu'à vos familles

La section syndicale des retraités CGT se propose de vous adresser deux fois par an ce petit journal d'information syndicale.. N'hésitez pas à donner votre avis sur son contenu. N'hésitez pas aussi à faire connaître vos souhaits et vos attentes. La CGT est à votre disposition

Une section syndicale des retraités CGT de la ville de La Roche c'est possible!

A l'initiative de plusieurs camarades avec le soutien du syndicat CGT des actifs, après plusieurs réunions préparatoires une première Assemblée Générale des retraités avec la CGT s'est tenue en octobre 2010. Si la participation à celle-ci fut modeste, elle a permis la mise en route de la section de retraités avec pour une part de tous jeunes retraités et pour une autre part des retraités plus anciens qui renouent avec l'activité syndicale. Le collectif de 10 personnes qui s'est mis en place s'est depuis réuni deux fois (en décembre et janvier) et a commencé de s'organiser. Il est composé de :

- Secrétaire : Pierre Jaunet
- Secrétaire adjoint : Jean Paul Cotillon
- Presse syndicale et information : Jean Bernard Talavera
- C. E. du syndicat actif : Daniel Soudrain
- USR départemental interpro : Jean Paul Cotillon
- Loisirs/relation avec COSeL: Michel Gabriel
- C S Départementale des communaux :Jean Bernard Talavera

- autres membres du collectif :

Alfred Charbonneau, Joseph Arnaud, Rémy Jaunet, Eugénie Osorio Ginette L'Hermite

Bien sur ce collectif reste ouvert à tous ceux qui le souhaiteront. Et l'une de ses premières décisions a été d'éditer ce petit journal que nous nous proposons de vous adresser deux fois par an.

Une CGT retraités plus forte pourquoi faire?

Les acquis sociaux ont toujours été le résultat des luttes syndicales. Les périodes de grandes conquêtes sociales ont toujours été celles ou le syndicalisme était le plus dynamique. Bien sur les situations de crise ne sont

pas les plus faciles pour le syndicalisme, mais l'histoire prouve qu'elle peuvent aussi porter en germes les plus grandes conquêtes. Combien de ceux qui luttèrent dans la nuit de la résistance au nazisme avaient cru possible l'émergence du programme du Conseil National de la Résistance et surtout son application.

Si celui-ci est tant attaqué de nos jours ce n'est pas un hasard. Il ne s'agit pas de faire des parallèles abusifs certes, mais sur le fond c'est bien de la même chose dont il s'agit. Chaque retraité peut participer au coté des actifs à construire un monde meilleur.

Malgré la « nuit » et le « brouillard » nous avons la conviction que cela est possible. Nous croyons aussi que c'est une bonne manière, en défendant nos propres intérêts de retraité, d'aider les générations futures.

Perte d'autonomie et dépendance

Le fait que nous vivions plus longtemps aujourd'hui crée un besoin grandissant dans ce domaine. Il faut cependant moduler ce propos dans la mesure ou la tendance reste (grâce à la retraite à 60 ans, aux 35 heures et à la médecine) à un allongement de l'espérance de vie en bonne santé.

Mais quoi qu'il en soit le problème de la prise en charge de cette question doit être traité. Le gouvernement a annoncé qu'il allait en faire un de ses grands chantiers de l'année. Dans cette perspective le ton est déjà donné. Au travers moult tergiversations ce qui domine c'est la volonté de Sarkozy, à la fois de créer une obligation pour chaque salarié de s'assurer à ce sujet et de confier "ce marché" aux assurances privées.

Actuellement les dispositifs existants et qui sont insuffisants sont financés pour une grande part par les familles et les conseils généraux, un peu par la CSG et la journée de travail gratuite....

La CGT qui travaille à des propositions plus précises à ce sujet avance avant toute chose le principe d'intégrer cette question comme une nouvelle branche de la couverture sociale maladie solidaire et intergénérationnelle; On peut imaginer une part de couverture Sécurité Sociale et une part complémentaire comme pour la maladie et celles-ci doivent, pour être solidaire, être obligatoires et avec une partie significative de cotisation patronale.

Nous appelons tous les retraités, à rester vigilants, avec les actifs dans les prochaines semaines à ce sujet.